



CEEAC

Un sommet extraordinaire prévu demain à Brazzaville



Des experts de la CEEAC en réunion préparatoire

Les experts de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) réunis à Brazzaville, le 2 juin, préparent les dossiers qui seront examinés et adoptés au cours du sommet extraordinaire du 4 juin. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de ces assises, figure la situation du Tchad. « *La situation qui prévaut au Tchad a été jugée préoccupante par la CEEAC. C'est pourquoi, nous avons décidé de la porter à l'attention d'autres responsables à travers le mécanisme du Conseil de paix et de sécurité d'Afrique centrale* », a déclaré le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo. **Page 7**

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

La BAD envisage d'appuyer le secteur agricole au Congo



Les deux délégations lors de la réunion de prise de contact de travail au Congo a annoncé l'intention de cette institution bancaire

d'aider le pays à définir son plan d'actions de développement agricole. « *Notre présence fait suite à la visite du président de la BAD en mai dernier à Oyo. Lors des échanges entre les deux présidents, le chef de l'Etat congolais avait émis le souhait de diversifier l'économie nationale avec un accent particulier sur l'agriculture. Pour ce faire, il avait demandé au président de la BAD de l'aider à atteindre cet objectif* », a rappelé le directeur général adjoint de la banque, Serge-Marie N'Guessan. **Page 3**

INSCRIPTIONS AUX EXAMENS D'ETAT

Les retardataires appelés à se hâter

Les listes définitives des candidats aux examens d'Etat seront publiées à partir du 8 juin. Le directeur du système d'information et de communication du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire et secondaire, Arsène

Boukita, appelle les chefs d'établissements à rapidement finaliser les inscriptions en ligne pour certaines candidatures afin qu'elles ne soient pas écartées. « *Après la publication des listes définitives, nous procéderons à*

l'impression des fiches d'anonymat. A partir du 15 juin, les badges seront imprimés. Les candidats qui n'ont pas de badge n'accéderont pas aux salles d'examen », a précisé Arsène Boukita. **Page 6**

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Les priorités du ministre Denis Christel Sassou Nguesso



Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé lors de son adresse

Le ministre en charge de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, a eu des échanges avec le corps diplomatique accrédité au Congo. Il a déclaré que la coopération internationale doit désormais être un puissant instrument de développement économique et de progrès social. **Page 9**

« *Nous allons désormais privilégier la qualité en étant regardants sur la nature des accords que nous signerons et en mettant un accent particulier sur le suivi et l'évaluation pour ne pas retomber dans les travers qui ont parfois dans le passé dénaturé la substance de certains de nos accords* », a déclaré le ministre. **Page 9**

CAN HANDBALL
Dévoilement de la liste définitive de 20 joueuses **Page 11**

Éditorial
En costume **Page 2**

ÉDITORIAL

En costume

Depuis sa première apparition publique, le 18 août 2020, celui que la presse appelle désormais l'homme fort du Mali, le colonel Assimi Goïta, avait habitué le monde à le voir en treillis, le cou entouré d'un gilet pare-balles, il gardait une barbe de quelqu'un qui semblait avoir peu de temps pour s'en occuper.

Auteur du putsch ayant renversé le président Ibrahim Bou-bacar Kéïta, l'année dernière, l'officier a, le 30 mai, tronqué son uniforme militaire contre un costume sombre le temps d'un bref déplacement au Ghana. C'est, en effet, bien rasé qu'il était parti à la rencontre des dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest-CE-DEAO-, convoqués à Accra, la capitale ghanéenne, pour examiner la situation créée par un second coup de force à Bamako en neuf mois.

Résultat des courses : le Mali est suspendu des instances de l'organisation sous-régionale. Une décision unanime qui laisse peu de chance à la junte militaire malienne et à son principal meneur de se faire pardonner cette nouvelle bravade. Par contre, si la CEDEAO, désormais suivie par l'Union africaine dans sa décision, prie les putschistes de nommer rapidement un civil à la tête du futur gouvernement, c'est qu'elle entérine en partie le fait que le colonel Assimi Goïta officie désormais comme nouveau président de la transition après l'éviction de son « ancien » Bah N'Daw.

Lors du sommet de la communauté ouest-africaine, Assimi Goïta n'avait pas été convié à prendre place aux côtés des chefs d'Etat et de gouvernement. A l'évidence, il lui faudra remplir un certain nombre d'exigences pour espérer un jour bénéficier de l'exception de figurer sur la photo de famille de ceux qui sont placés dans leurs fonctions actuelles à l'issue d'élections démocratiques. L'une de ses exigences serait qu'il se plie aux recommandations édictées plus haut en partageant le pouvoir avec les civils.

S'ajouteraient ensuite, suivant les priorités, le respect des engagements pour une sortie de ce régime d'exception dans les délais prescrits par la charte de la transition, le respect du partenariat avec le G-5 Sahel et la France dont les soldats campent au Mali depuis quelques années le doigt sur la gâchette. Le colonel Assimi Goïta a certainement été approché dans les coulisses du sommet des chefs d'Etat pour s'entendre répéter ces consignes. Au moins, pourrait-il finir la transition avec le statut d'ancien président de son pays et jouir des avantages qui y sont attachés.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le programme d'actions du gouvernement attendu

La présentation du programme d'actions du gouvernement par le Premier ministre est inscrite à l'ordre du jour de la 12e session ordinaire de l'Assemblée nationale ouverte le 2 juin au Palais des congrès à Brazzaville.

Outre la présentation du programme d'actions de l'exécutif, les députés sont appelés à examiner cinq autres affaires. Il s'agit du projet de loi portant approbation de la convention d'exploitation minière entre la République du Congo et la Société de recherche et d'exploitation minière ; du projet de loi d'orientation sur le développement durable ainsi que du débat d'orientation budgétaire.

« Dès que possible, monsieur Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, présentera pendant cette session, le programme d'actions du gouvernement pour la période 2021-2025. Ce quinquennat s'ouvre sur de nombreuses attentes sociales et économiques qui seront comblées, au travers de la gouvernance sociale et solidaire dont les différents axes seront réalisés par l'Etat-protecteur », a

déclaré le premier vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat.

Concernant le projet de loi portant approbation de la convention d'exploitation minière, il a souligné que celui-ci participera à la diversification effective de l'économie nationale. « Au cours de la présente session, il sera organisé le débat d'orientation budgétaire, un important moment de consultation de l'Assemblée nationale. A ce titre, les choix stratégiques du gouvernement devront apporter les remèdes indispensables à juguler la crise économique et socio-sanitaire que traverse le Congo depuis quelques années. Les Congolaises et les Congolais attendent ces résultats et nous députés, représentants du peuple, y veillerons », a poursuivi Léon Alfred Opimbat.

Il a, par ailleurs, rappelé aux députés les engagements pris dans le cadre du partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). En effet, le Congo a créé en 2018, l'Alliance parlementaire congolaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En avril 2019, les parlementaires de la sous-région ont porté sur les fonts baptismaux le Réseau des alliances parlementaires d'Afrique centrale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

« En effet, à la lumière des déclarations de Malabo et Maputo, il nous revient de légiférer en faveur du développement soutenu de l'agriculture au sens large », a dit Léon Alfred Opimbat, insistant sur la nécessité de promouvoir les métiers agricoles.

Parfait Wilfried Douniama

RENCONTRE CITOYENNE

Échanges sur le développement personnel

Dr Christian Boungou a animé, le 28 mai, une conférence-débat à Pointe-Noire sur le thème « La marche vers le développement personnel : plus loin seul, loin de votre zone de confort. »

Depuis quelque temps, Dr Christian Boungou, médecin, sportif ou homme de culture a initié une série de conférence-débat visant à susciter la réflexion et l'éveil des consciences à travers des thèmes courants qui malheureusement font l'objet de beaucoup de controverses.

Pour lui, le développement personnel, c'est le fait de grandir, c'est devenir mature et la solitude n'est pas le fait d'être seul mais plutôt le fait de se retrouver avec soi-même. « La solitude permet en fait de réfléchir, de prendre conscience des choses qui sont importantes pour vous. La solitude permet donc de réfléchir de prendre conscience des choses qui sont importantes pour vous », a-t-il dit. Et d'ajouter : « Il faut que

cela soit une solitude utile pas seulement à vous-même mais aussi pour les autres. Et de cette manière que le fait d'être seul va servir à être heureux ensemble parce qu'il faut savoir qu'il ne faut pas chercher à être heureux ensemble si vous n'avez pas appris à être heureux tout seul ».

Selon lui, c'est de cette façon que l'on peut aller plus loin, qu'on peut se développer mais surtout réfléchir. Ce qui est important, ce n'est pas prendre les certitudes des autres mais nous connaître nous-même. Il faut donc apprendre à être heureux pendant les moments où on est seul.

Ainsi, l'on peut aller plus loin, c'est-à-dire vivre longtemps, avoir une meilleure santé. Plus loin, veut aussi dire avoir une

promotion, avoir une meilleure santé financière. « Arrêtez d'attendre que les autres fassent votre bonheur, vous devez plutôt être acteur que spectateur », a-t-il signifié. Plus loin seul, loin de la zone de confort doit être comme un leitmotiv car si la zone de confort est l'endroit où l'on est certain qu'il soit agréable ou pas, il faut savoir que tout autour il y a la zone d'apprentissage, c'est-à-dire une zone qui permet d'élargir sa zone de confort. « Sortir de sa zone de confort, ne nous fait pas perdre ce que nous avons. Bien au contraire, cela nous enrichit », a-t-il poursuivi. En septembre prochain, Dr Christian Boungou va développer le thème « Les blocages : aller au-delà de vos limites ».

Hervé Brice Mampouya

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

La BAD envisage d'appuyer le secteur agricole au Congo

Une mission de haut niveau de la Banque africaine de développement (BAD), accompagnée des techniciens de l'Institut international pour l'agriculture tropicale, séjourne à Brazzaville pour aider le Congo à définir un plan d'actions de développement agricole.

L'objectif de cette réunion de prise de contact entre l'équipe de la BAD conduite par son directeur général adjoint, Serge Marie Nguessan, et les ministres de l'Agriculture, des Affaires foncières, de l'Aménagement du territoire, du Plan ainsi que la conseillère du chef de l'Etat en matière d'Agriculture.

« Notre présence fait suite à la visite du président de la BAD en mai dernier à Oyo. Lors des échanges entre les deux présidents, le chef de l'Etat congolais avait émis le souhait de diversifier l'économie nationale avec un accent particulier sur l'agriculture. Pour ce faire, il avait demandé au président de la BAD de l'aider à atteindre ce but », a rappelé le directeur général adjoint de la BAD.

C'est ainsi que « le président de la BAD a demandé à ce qu'une mission de haut

niveau de son institution vienne au Congo, pour échanger avec vous. Ça sera une mission pragmatique, car les deux présidents nous ont demandé d'innover dans la façon de monter un programme transformateur de sorte qu'il soit exécuté dans le temps avec un résultat palpable », a poursuivi Serge Marie N'Guessan.

La BAD est un partenaire stratégique pour la République du Congo. La coopération entre cette institution sous-régionale et le Congo est vieille de 50 ans. Elle a



Les deux délégations lors de la réunion de prise de contact

« Le président de la BAD a demandé à ce qu'une mission de haut niveau de son institution vienne au Congo, pour échanger avec vous. Ça sera une mission pragmatique, car les deux présidents nous ont demandé d'innover dans la façon de monter un programme transformateur de sorte qu'il soit exécuté dans le temps avec un résultat palpable »

déjà investi plus de 1000 milliards de dollars américains dans ce pays. Actuellement, la BAD a un portefeuille très significatif d'environ 645 millions de dollars dans différents domaines : infrastructures, énergie, agriculture, transports et la gouvernance.

Lopelle Mboussa Gassia

BASSIN DU CONGO

Nécessité d'investissements innovants dans la protection forestière

Le deuxième poumon écologique du monde est de plus en plus confronté au défi de l'adaptation climatique surtout en cette période de pandémie de Covid-19, constate le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

L'agence onusienne a initié le 31 mai un dialogue virtuel avec les dirigeants de la sous-région sur « Comment avancer l'agenda climat dans les contextes fragiles ? Focus sur l'Afrique centrale ». L'initiative vise à encourager les investissements dans la protection des forêts et à intégrer la question climatique dans le processus de décisions au niveau du Bassin du Congo.

Malgré les engagements pris par les pays pour intégrer l'agenda environnement dans les programmes de développement, estime le PNUD, les émissions de gaz à effet de serre demeurent inquiétantes. Les dirigeants ont été invités à poursuivre leurs efforts en faveur du développement durable et de l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris et autres traités internationaux pour l'environnement.

Dans l'édition 2021 de son rapport annuel, Carbon pricing leadership a néanmoins



salué l'émergence de la plus grande alliance jamais consti-

tée d'entreprises et de pays s'engageant à la neutralité

Le massif forestier du Bassin du Congo/DR carbone d'ici 2050 dans le cadre de la campagne Objec-

tif zéro des Nations unies. Le mouvement représente 68 % de l'économie mondiale, selon la même source, 56 % de la population et 61 % des émissions de gaz à effet de serre. Les experts invitent à poursuivre la dynamique pour traduire des engagements en actions concrètes et se montrer à la hauteur d'un défi colossal.

La coalition des leaders de la tarification du carbone, qui se veut une puissante enceinte, entend favoriser la collaboration entre acteurs publics et privés et représentants de la société civile autour de la question du prix du carbone en vue de faire progresser l'action climatique et d'installer un développement durable. Elle a permis à un large éventail de pays, de chefs d'entreprise et de parties prenantes de partager les meilleures pratiques, diffuser des travaux de recherche importants, asseoir leur leadership et inciter d'autres acteurs à suivre leur exemple.

Fiacre Kombo

AGENCE CONGOLAISE POUR L'EMPLOI

Les partenaires sociaux inquiets

Au cours d'un échange avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, les syndicats de l'Agence congolaise pour l'emploi (Acpe) ont exprimé leur inquiétude quant à l'avenir de leur structure.

« L'Agence congolaise pour l'emploi est à terre », ont-ils indiqué au ministre de tutelle, avant de lui remettre un document qui fait office de cahier des charges. Ils réclament le paiement de trois mois d'arriérés de salaires (septembre, octobre, novembre 2019), la tenue de la commission administrative et paritaire des avancements et règlement de la situation des cotisations à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Le fonctionnement de l'Acpe a pris un coup. Depuis décembre 2019, ont souligné les partenaires sociaux, les cadres nommés à des postes stratégiques n'ont pas pris service jusqu'aujourd'hui, freinant ainsi le bon fonctionnement des agences départementales. « Le travail d'un service public de l'emploi ne s'effectue pas au niveau de la direction générale mais c'est au niveau des agences. Quand les agences ne fonctionnent pas comment allons-nous exister? Les agences sont quasiment fermées », a expliqué Douniama Kamongo, secrétaire général de la section de la Confédération syndicale des travailleurs du



Une vue des partenaires sociaux Adiac

Congo à l'Acpe.

La démarche de l'actuel ministre qui consiste à instaurer le dialogue social a été saluée. L'absence du dialogue social en vue de trouver les solutions aux maux qui minent la structure a poussé les syndicats à se poser les questions sur l'existence ou la place de l'Acpe. « Nous sommes dans le social, nous ne vendons rien. Ce que nous vendons ce sont les statistiques

entre l'offre et la demande. Car le service clé dans un service public d'emploi, c'est celui des statistiques... C'est ce que l'on ne peut pas avoir aujourd'hui. Demander l'Acpe de nous produire les statistiques par département, elle sera incapable de les produire », ont dénoncé les syndicalistes. La politique de la directrice générale a été mise en cause notamment sur les questions de

rémunération. Les syndicalistes estiment qu'il y a deux courants de traitement de salaire notamment un qui obéit à la grille de la fonction publique et un autre qu'ils n'arrivent toujours pas à expliquer. « Nous vivons purement de l'amateurisme administratif », ont-ils souligné. Les conditions dans lesquelles travaillent les agents laissent à désirer.

Selon eux, au lieu d'améliorer

les conditions de travail sur le site de l'ex-Onemo comme l'a fait le Fonds national d'appui à l'employabilité et d'apprentissage (Fonea), elle a décidé de louer dix chambres dans un hôtel de la place. « Malheureusement tout le monde n'a pas sa place parce que nous travaillons debout », ont déclaré les partenaires sociaux, précisant que sur cent quatre-vingts travailleurs à Brazzaville, cent ne travaillent plus depuis dix-huit mois.

« Nous aurons une rencontre avec la directrice générale et vous... Pour nous il est question de parler du travail mais on ne peut pas travailler dans le bruit et le désordre. Nous allons accorder nos violons pour que les gens se mettent réellement au travail parce qu'à l'Acpe il y a trop du bruit. Je vais toucher du doigt moi-même pour mettre fin à la complaisance. Je n'ai pas d'état d'âme. Ceux qui vont se mettre au travail avec nous seront nos amis. Les autres qui ne veulent pas travailler sont mis au bord de la route », a déclaré Hugues Ngouélondélé.

James Golden Eloué

COVID-19

Le personnel de santé du secteur privé impliqué dans la riposte

Les agents de santé du secteur privé ont reçu, le 31 mai, une formation sur la maladie du coronavirus afin de les impliquer dans la mise en œuvre du plan national de riposte contre le coronavirus.

La formation s'inscrivait dans le cadre du projet Pef Covid-19, mis en œuvre par le bureau pays de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), avec l'appui financier de la Banque mondiale, a expliqué le Dr Jean Chrios de l'OMS. L'objectif est de renforcer la mise en œuvre du plan national de riposte contre la pandémie du coronavirus à travers un focus en faveur des agents de santé de ce secteur. Le Dr Jean Chrios a expliqué que quand la pandémie est survenue au Congo, l'Etat avait mis en œuvre un état d'urgence de riposte contre la pandémie du coronavirus en mettant plus l'accent sur les structures sanitaires publiques. Au Congo, ajoute-t-il, l'offre de soins est assurée à plus de 56% par le secteur privé et 44% par le secteur public d'après les études réalisées. A cet effet, il est important de rendre robuste le plan national de riposte contre la Covid-19 en impliquant le secteur privé qui est une composante importante dans la mise en œuvre de ce projet.

Le directeur départemental de la santé de Brazzaville, le médecin-colonel Jean Claude Mouboussé, a sollicité dans son mot de



Le personnel de santé du secteur privé en formation sur la Covid-19 (Adiac)

clôture l'implication du personnel de santé du secteur privé à traiter les problèmes de la vaccination et des cas asymptomatiques en vue de susciter l'adhésion de la population. Bernady Belonne Bamoussiba Moutsassi, participant à l'atelier, a indiqué que la formation organisée par l'Organisation non gouvernementale, Médecins d'Afrique, a été capitale. Les enseignements reçus lui ont permis de constater la négligence des agents de santé d'après les statistiques données par les facilitateurs, soit 203 cas des agents confirmés.

« Lorsqu'une épidémie surgit tout le monde n'a pas la même conception sur l'existence de la maladie. Avec l'augmentation des cas de contamination actuel-

lement, il serait mieux à chaque citoyen de respecter les gestes barrières édictées par les autorités pour sauvegarder les vies », a-t-il dit.

Exaucé Béni Emmanuel Samba, de son côté, renchérit que les connaissances acquises permettront aux agents de ce secteur de travailler en harmonie avec l'équipe de riposte pour lutter contre la maladie.

Notons que l'ONG Médecins d'Afrique avait entamé, depuis le 12 mai, les formations avec plusieurs acteurs des organisations de la société civile pour apporter à la communauté l'information sur la Covid-19 afin que cette communauté saisisse les armes mises à leur disposition sur la maladie.

Lydie Gisèle Oko

LUTTE CONTRE LE SIDA

Le Congo renforce son dispositif de riposte

Les cadres du ministère de la Santé ainsi que les partenaires publics et privés de la République du Congo en matière de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles ont élaboré et adopté, le 2 juin, le plan stratégique national de riposte au VIH/sida 2019-2022 étendu à 2023.

L'atelier organisé par le Conseil national de lutte contre le VIH/sida, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies (CNLSE), a permis aux participants de revoir les différentes stratégies contre la pandémie du sida en République du Congo.

Les grandes lignes qui composent ce document permettront au Congo non seulement de renforcer sa stratégie de lutte, mais aussi et surtout de structurer cette lutte en privilégiant de diverses interventions dans le domaine de la prévention, de la recherche et de la prise en charge. Ce document servira, en réalité, de guide afin de suivre toutes les interventions sur le sida en République du Congo. Selon le Dr Benjamin Atipo, directeur exécutif du CNLSE, cette pandémie reste généralisée en République du Congo. Depuis 2010, elle est quasi-stable malgré un taux de prévalence de 3,2 % chez les adultes. « Cette pandémie réduit le gain d'espérance de vie, hypothèque la productivité et aliène une bonne partie des efforts de lutte contre la pauvreté, mettant ainsi en péril l'atteinte des objectifs de développement durable », a expliqué le directeur exécutif du CNLSE.

Pour sa part, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, qui est également vice-président de la coordination nationale de lutte contre le sida, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies, a justifié la nécessité pour le Congo d'étendre sa stratégie de lutte par le fait que le sida continue à impacter négativement la vie de certains citoyens. Selon lui, l'exécution de ces stratégies contribue à l'atteinte du point trois des objectifs de développement durable qui garantit la bonne santé pour tous. Il a, par la même occasion, réitéré la volonté du gouvernement de lutter contre le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles.

Rude Ngoma

LOI SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

L'Etat et les partenaires évaluent la mise en oeuvre

Les délégués des ministères, du Sénat, du conseil départemental de la Lékoumou et de la société civile ont participé à un atelier d'évaluation de mise en œuvre de la loi portant promotion et protection des droits des peuples autochtones en République du Congo.

Les participants ont travaillé dans le cadre de l'amélioration de l'accès des populations autochtones à la protection sociale en général et dans le département de la Lékoumou en particulier. Ils ont évalué la loi n°5-2011 et proposé plusieurs actions correctives dont la stratégie de mobilisation des ressources et des partenaires.

Les travaux de l'atelier ont été ouverts par le directeur de cabinet du ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Casimir Ndomba, qui a reconnu que : « Le Congo a mis en place un cadre juridique qui garantit aux populations autochtones plusieurs droits parmi lesquels les droits : civils, politiques, culturels, à la propriété collective et individuelle, à l'éducation, à la santé, à l'environnement sain, au travail et à la sécurité sociale. Ils sont aussi consultés pour tout projet socioéconomique

pouvant affecter négativement leur milieu et leur mode de vie ».

L'évolution du cadre juridique permet actuellement à l'Etat et aux partenaires au développement de mettre en œuvre plusieurs projets au bénéfice des autochtones. C'est ainsi l'Etat en collaboration avec la banque mondiale veut mettre en œuvre le projet : « Dons aux communautés locales et populations autochtones (DGM-Congo) », dans les départements de la Likouala, Sangha et Plateaux.

Outre la réalisation de plusieurs autres projets de développement en milieu autochtone, ces populations subissent encore la discrimination et la marginalisation ainsi qu'une forme d'exploitation économique.

Ainsi donc, le Congo coopère avec les représentations des agences du système des Nations unies et les organisations de la société civile pour améliorer les plans d'actions et les stratégies

de mobilisation des fonds au profit des autochtones.

« Nos équipes travaillent au plus près des communautés autochtones du département de la Lékoumou où nous mettons en œuvre des programmes d'alimentation scolaire où nous renforçons les capacités des groupements à travers des formations et des distributions d'équipements où nous organisons des sessions de vulgarisation de la loi n°5-2011 et menons des plaidoyers, notamment sur la question de l'accès à la terre », a indiqué Ali Ouattara, représentant du Programme alimentaire mondial en République du Congo. Les statistiques sur les autochtones sont disparates. Des estimations récentes affirment que les autochtones représentent plus de 3% de la population nationale. En 1984, le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) dénombrait plus de 20.000 au-

tochtones, soit à l'époque 1,14% de la population congolaise.

Dans une étude datée de 2007, du Centre national de statistiques et des études économiques, il apparaît que sur une population totale de 3 697 490 habitants dénombrés au RGPH, l'effectif des populations autochtones s'élevait à 43.378 individus représentant 1,2% de la population congolaise.

Une autre étude intitulée « Estimation des peuples autochtones dans le monde », les auteurs évaluent le nombre des populations autochtones du Congo à 84.783 individus soit 3% de l'ensemble de la population.

Signalons que le Congo a adopté la loi 05-2011 du 25 février 2011. En adoptant la première loi spécifique sur les populations autochtones dans le bassin du Congo, la République du Congo s'était engagée à la promotion et la protection des autochtones. Cette volonté s'est de nouveau exprimée en 2013 lors de l'exa-

men périodique universel du Congo devant le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. A cette occasion, l'Etat congolais envisageait d'engager le processus de ratification de la Convention n°169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux peuples indigènes pour renforcer son dispositif juridique en faveur de ces populations.

Enfin, les principaux groupes autochtones sont : les Baa-ka (nord des départements de Likouala et de Sangha), les Mbendjele (sud des départements de Likouala et de Sangha), les Mikaya (département de Sangha), les Gyeli (nord-ouest du département de la Cuvette), les Babongo (départements de Lékoumou, de Niari et de Kouilou), les Luma (départements de Sangha, de la Cuvette et de Likouala), les Twa (département des Plateaux jusqu'à la frontière avec la RDC).

Fortuné Ibara

DROITS HUMAINS

L'EWC déterminée à défendre les droits des veuves du Congo

L'organisation féminine Independent Women Club, qui s'appellera désormais Elite Woman's Club (EWC) s'est engagée, le 1er juin à Brazzaville, à s'opposer aux formes de violation des droits humains commises contre les femmes veuves et les jeunes filles vulnérables au Congo.

La militante des droits des femmes et des jeunes filles au Congo pense que l'éducation est la base du leadership féminin. Et l'organisation Elite Woman's Club travaille aussi pour l'entrepreneuriat féminin à travers son projet « Veuves et avenir » qui, accompagne ces femmes à devenir plus autonomes et à connaître leurs droits.

« L'assemblée générale a amélioré la dénomination de notre organisation. Independent Women Club qui s'appellera désormais Elite Woman's Club (EWC) parce que nous voulons élargir, au niveau national et africain, nos interventions. Nous allons revaloriser nos missions fondamentales », a expliqué Splendide Lendongo, présidente de l'EWC. Apolitique, l'organisation Elite Woman's Club (EWC) regroupe et travaille essentiellement avec les femmes et les filles afin d'accompa-



Vue partielle des membres de l'assemblée générale de l'EWC tenue à Brazzaville

agner leur autonomisation, émancipation, développement personnel, leadership et promotion au moyens des actions concrètes préalablement définies.

« Les femmes réunies au sein de notre organisation sont celles qui ont de l'ambition, dynamique, autonome et qui ont la capacité de pouvoir changer des mentalités. Sans tomber dans les stéréotypes, une femme leader

sait souvent faire preuve d'un savoir-être plus développé. Généralement attribuées aux femmes, les qualités d'empathie, de bienveillance et d'écoute permettent de gagner la confiance du groupe », a commenté la présidente.

Au Congo, il y a un vide juridique en ce qui concerne les veuves. Ainsi donc, l'EWC fait constamment le plaidoyer à tous les niveaux de prises de décisions afin de re-

voir dans le code de la famille les questions des femmes, filles et orphelins.

L'insuffisance de données statistiques reste l'un des principaux obstacles à l'élaboration de politiques fortes et de programmes d'élimination de la violence et de la discrimination dont sont victimes les veuves. Plus de recherches et de statistiques ventilées par statut matrimonial, sexe et âge sont nécessaires pour mieux évaluer

l'incidence sur des femmes veuves et filles mères vulnérables. L'organisation féminine Elite Woman's Club travaille désormais avec les partenaires étrangers pour avoir un appui multiforme à la réalisation de leur projet.

Signalons que l'intervention de l'ONG EWC intègre la semaine d'action égalité On Agit, une campagne internationale menée du 31 mai au 6 juin par l'ONU femme qui met en lumière le travail d'activisme des jeunes leaders, en prévision du forum génération égalité. Par ailleurs, afin de porter l'attention de la communauté internationale sur la marginalisation des veuves et ses enjeux, à travers le monde, l'assemblée générale des Nations unies a proclamé le 23 juin journée internationale des veuves, à travers l'adoption de sa résolution A/RES/65/189 du 21 décembre 2010.

F.I.

EXAMENS D'ETAT

Les candidats retardataires appelés à se hâter

Les listes définitives seront publiées à partir du 8 juin. Le directeur des systèmes d'information et de communication du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Arsène Boukita, appelle les chefs d'établissements à vite finaliser les inscriptions en ligne pour que certaines candidatures ne soient pas déposées en retard et écartées.

« Après la publication des listes définitives, nous procéderons à l'impression des fiches d'anonymat. A partir du 15 juin, les badges seront imprimés. Les candidats qui n'auront pas de badge ne passeront pas les épreuves et ce sont les chefs d'établissement qui répondront », a expliqué Arsène Boukita.

Le pourcentage de collecte et de la saisie des photos, pour l'ensemble des inscriptions qui se font en ligne, est faible. Il faut tout finaliser d'ici au 15 juin, a-t-il fait savoir. Cela dit, un délai de quinze jours est accordé pour rattraper toutes les erreurs possibles sur les listes, les faire valider au niveau des directions départementales de l'Enseignement secondaire et veiller à ce que les matrices soient transmises à la direction des examens et concours, car la plate-forme de saisie n'est plus en ligne.

A propos des établissements qui ont accusé des difficultés concernant l'enregistrement des candidats en ligne, le directeur du système d'information et de



Arsène Boukita évoquant les inscriptions aux examens

communication a indiqué qu'il n'y a pas d'inquiétude à se faire. La direction des examens et concours dispose des matrices permettant de résoudre ce problème.

Pour l'heure, le taux d'inscription déjà réalisé au baccalauréat est supérieur à celui de l'année écoulée. Celui du BEPC l'est moins. Etant donné que le processus n'est pas encore bouclé, il

est possible que les chiffres évoluent, a signifié Arsène Boukita. En rappel, les épreuves écrites du baccalauréat auront lieu du 13 au 16 juillet. Le brevet d'études du premier cycle est prévu du 27 au 30 juillet tandis que le concours national d'entrée en classe de sixième aux lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo se fera le 20 août.

Rominique Makaya

MALI

La France et l'Allemagne sur la même longueur d'onde face à la junte militaire

Les dirigeants ouest-africains se sont réunis, le 30 mai, en sommet extraordinaire à Accra au Ghana, pour décider de la réponse à apporter au double putsch des militaires au Mali. C'était en présence du nouveau président du Mali, le colonel Assimi Goïta. La France et l'Allemagne opposées à la junte militaire.

Ce sommet extraordinaire de la CEDEAO était exclusivement consacré à la situation au Mali. Le Colonel Assimi Goïta était invité pour des consultations. Le président français Emmanuel Macron avait déjà averti, dans un entretien au Journal du dimanche, que la France « ne resterait pas aux côtés d'un pays où il n'y a plus de légitimité démocratique ni de transition », alors que la Cour constitutionnelle malienne validait, le 29 mai, le colonel Assimi Goïta, comme président de transition, parachevant le coup de force. Assimi Goïta et un groupe d'officiers avaient renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta. Sous la pression internationale, la junte avait finalement accepté la nomination d'un président et d'un Premier ministre civils.

Elle s'était engagée à organiser des élections et à rendre le pouvoir à des civils à l'issue d'une transition de 18 mois. Le 24 mai, l'ancien commandant de bataillon des forces spéciales a fait ar-

rêter le président et le Premier ministre, cautions civiles de la transition, foulant aux pieds l'engagement militaire, et suscitant le doute sur la tenue d'élections début 2022. Pour désapprouver le passage en force des militaires, Emmanuel Macron a déclaré qu'il « ne resterait pas aux côtés d'un pays où il n'y a plus de légitimité démocratique ni de transition », dénonçant un « coup d'Etat inacceptable », et craignant une connivence entre le pouvoir et les djihadistes. Il menace de retirer les militaires français de la force Barkhane. Les Etats-Unis ont brandi la même menace.

C'est avec fermeté que les dirigeants ouest-africains ont déclaré que « La transition politique sera dirigée par un civil » et « le vice-président de la transition (...) ne pourra en aucune manière remplacer le président de la transition ». L'UE a salué la médiation de la CEDEAO et la suspension du Mali des instances de l'organisation régionale. L'UE a indiqué qu'elle soutient particu-

lièrement le maintien du calendrier des élections présidentielles au 22 mai 2022, et condamne l'incarcération et la mise à l'écart du président et du Premier ministre de transition, dans un communiqué. « Ni la France, ni ses partenaires n'ont vocation à s'engager si ces dispositions ne sont pas tenues », a indiqué Emmanuel Macron, lors du dernier conseil des ministres franco-allemand pour la chancelière allemande, Angela Merkel. « Je ne peux que m'associer aux propos d'Emmanuel Macron », confirmant l'entente des deux dirigeants sur le Mali. Interrogé sur l'engagement de la Bundeswehr dans l'opération Barkhane, Angela Merkel a estimé de son côté que la mission de formation de l'Union européenne au Mali, dont l'Allemagne est l'un des principaux contributeurs, devait poursuivre son travail au Sahel. « Nous pensons que notre présence continue d'être importante et que rien n'a changé », a-t-il souligné.

Noël Ndong

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Ghislain Thierry Maguessa Ebomé va poursuivre des réformes dans le secteur

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a indiqué le 2 juin, lors de sa descente dans les établissements d'enseignement technique et professionnel public et privé de la partie nord Brazzaville, qu'il poursuivra les réformes enclenchées par ses prédécesseurs.

La visite a concerné le Collège d'enseignement technique des filles 8 mars en passant par le Complexe Camara Laye, l'Etablissement public médico-social, Ecole nationale moyenne d'administration, Saint François-Régis jusqu'au Lycée technique industriel 5 février. L'objectif de la descente a été de s'imprégner du travail effectué dans les salles de classe et ateliers de formation.

Trois jours de ronde dans les établissements, rappelle le ministre, ont permis de se rassurer que le gouvernement a consenti des investissements essentiels en faveur de l'enseignement technique et professionnel. « La responsabilité du gouvernement est d'assurer la permanence de l'investissement surtout pour le maintien de l'équipement mis à la disposition des établissements scolaires », a-t-il déclaré.

Toutefois, poursuit le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, il reste que le management de ces établissements soit revu pour les adapter aux exigences de la modernité et de la formation de pointe au bénéfice des apprenants.

Interrogé sur le changement des établissements de l'étape classique à l'étape de la production, le ministre a rappelé que toutes les conditions sont réunies, notamment le changement de la disposition mentale.

En outre, le ministre a décrit les cent huit programmes du ministère allant vers l'approche par compétence. Selon lui, ce programme élaboré afin que chacun joue sa partition a pour intérêt de former une élite capable de positionner le Congo parmi les Etats les plus développés et mieux structurés en Afrique.

Notons que lors de la visite des ateliers, des apprenants ont présenté des inventions selon leur domaine.

Par ailleurs, la directrice de l'Etablissement public médico-social, Luce Lourdes Bikindou Langa, a énuméré les difficultés auxquelles sont confrontés l'établissement, entre autres, la rémunération des enseignants vacataires, la pléthore des effectifs avec 2150 élèves, le déficit des enseignants, la délocalisation de certaines filières et l'insuffisance des salles de travaux pratiques.

Lydie Gisèle Oko

CRISE DIPLOMATIQUE RCA/TCHAD

Mise en place d'une commission conjointe d'enquête internationale

Deux jours après l'incident militaire entre les soldats centrafricains et tchadiens, les autorités des deux pays ont convenu de la mise en place d'une commission d'enquête internationale pour clarifier les circonstances de l'attaque.

Une délégation conduite par la ministre des Affaires étrangères, Sylvie Baïpo Temon, a été reçue, le 1^{er} juin, à N'Djamena par le président du Conseil militaire de transition à qui elle a remis un message. Ensuite, les deux délégations composées des ministres des Affaires étrangères, de la Défense et de la Sécurité ont eu une séance de travail.

« Le président de la République a dépêché en tant qu'émissaire une délégation, afin de porter une correspondance à son excellence le président Mahamat Idriss Déby pour partager tous ses regrets du gouvernement et du peuple centrafricain face à cet événement tragique. Il s'agit d'un événement malheureux... », a confié la ministre centrafricaine des Affaires étrangères, Sylvie Baïpo-Temon.

En outre, les deux pays « ont convenu de la mise en place d'une commission d'enquête internationale indépendante et impartiale » composée des Nations unies et des organisations régionales qui se déploiera sur le terrain pour établir les faits et déposer un rapport qui situera les responsabilités.

Selon des observateurs, Bangui, qui joue profil bas depuis l'attaque de dimanche, a réussi à faire tomber la tension, surtout que N'Djamena refusait d'accueillir la délégation centrafricaine. Il a fallu la médiation de pays amis pour que le Tchad privilégie la voie diplomatique.

Par ailleurs, la Centrafrique a condamné « fermement » l'attaque par son armée d'un poste frontalier en territoire tchadien qui a causé, dimanche 30 mai, la mort de six soldats tchadiens, dont cinq « enlevés et exécutés », lors d'une rencontre mardi soir à N'Djamena entre les chefs de la diplomatie des deux pays. Les deux parties « ont souligné l'urgence d'élucider les circonstances dans lesquelles cette attaque a été opérée », selon un communiqué conjoint.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE CENTRALE

Les experts préparent le sommet des chefs d'Etat sur le Tchad

Le Comité technique inter-Etats des experts de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a organisé, le 2 juin à Brazzaville, une réunion, prélude au sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la sous-région.

La réunion des experts s'inscrit comme étant la première étape des segments prévus dans le cadre du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC consacrée à la situation politique et sécuritaire en République du Tchad qui se tiendra, le 4 juin à Brazzaville, sur initiative du président en exercice de la Communauté, Denis Sassou N'Guesso.

« La situation qui prévaut au Tchad a été jugée préoccupante par la CEEAC. C'est pourquoi, nous avons décidé de la porter à l'attention d'autres responsables, à travers le mécanisme du Conseil de paix et de sécurité d'Afrique centrale (Copax) », a déclaré, dans son allocution de circonstance, le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo.

Ensuite, il a fait une brève présentation du rapport de la mission d'évaluation électorale déléguée du pays, au mois d'avril dernier. La mission d'accompagnement et d'information qui vient d'achever la première phase de son mandat a eu l'opportunité d'échanger avec les autorités nationales dudit pays, mais aussi, avec toutes les catégories d'acteurs du processus électoral.

« La CEEAC continuera à ap-



puyer tous les efforts en quête de la paix et de la stabilité au Tchad, ainsi que dans d'autres pays membres, dont la sécurité est menacée. A travers cette session extraordinaire de Copax, l'occasion est offerte de faire une analyse profonde et objective de la situation au Tchad et de proposer à la haute hiérarchie les recommandations à suivre jusqu'au retour de la légalité constitutionnelle dans ce pays », a assuré le président de la Commission de la CEEAC. La CEEAC, a-t-il conclu, « se réjouit d'ors et déjà de l'engagement des Etats membres

à appuyer les efforts de paix menés par les autorités tchadiennes avec l'appui de ses partenaires ». En même temps, « la Communauté demeure convaincue qu'il y va de l'intérêt des acteurs tchadiens à savoir : le gouvernement; les partis politiques; la société civile d'adhérer aux orientations qui seront prises ».

Ouvrant les travaux, au nom du ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, le secrétaire général adjoint, chef de département Afrique, Roland Bienvenu Bi-

Des experts de la CEEAC en réunion préparatoire koutou, a tout d'abord relevé l'importance de la réunion des experts, puis exhorter les participants à faire œuvre utile au cours des assises.

« Notre région d'Afrique centrale doit demeurer résolument et invariablement solidaire face au défi et aux épreuves de toutes sortes. Au nom du ministre, je vous exhorte à faire œuvre utile durant les travaux. C'est pour nous la manière de marquer notre empreinte l'accompagnement que la communauté s'est engagée aux côtés du Tchad et des Tchadiens », a indiqué, Roland Bienvenu Bikoumou.

« La réunion d'aujourd'hui prend une dimension particulièrement importante. Notre mission consiste à porter l'expertise, notre concours, nos connaissances aux décideurs, notre apport de techniciens aux décisions que les ministres soumettront par la suite aux chefs d'Etat », a-t-il précisé.

Plusieurs points importants ont été examinés au cours de la réunion des experts. Notamment: la présentation et la discussion du rapport sur la situation politique et sécuritaire au Tchad et des recommandations à faire au conseil des ministres ; l'examen du projet de déclaration sur la situation politique et sécuritaire au Tchad ; l'examen du projet de communiqué final de la session extraordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC etc.

Signalons que le rapport des experts sera soumis, au prime abord à une réunion des chefs d'Etat-major et commandants de la police des Etats membres, et au conseil des ministres. Ensuite, ces derniers seront chargés de préparer la session de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement.

Yvette Reine Nzaba

La BAD octroie un million de dollars en appui au marché financier unifié

L'enveloppe, à hauteur de 994 638 dollars, est destinée à soutenir le projet d'appui au marché financier unifié de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

L'accord relatif à ce don a été signé le 28 mai à Abidjan, entre la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Cet appui permettra de mettre en œuvre trois principales composantes à savoir : la dynamisation du marché des titres publics; l'appui à la bourse et l'appui à la gestion du projet.

En effet, le projet d'appui au marché financier unifié stimulera l'approfondissement du marché financier régional, grâce à une série de réformes visant à

développer davantage le marché des titres publics, encourager la croissance de l'épargne domestique longue.

S'agissant des réformes, ce projet permettra d'améliorer les conditions de cotation en bourse dans le but de stimuler les introductions en bourse et les obligations d'entreprises. Aussi, renforcer les capacités des institutions de marché et des acteurs.

De manière spécifique, ce projet permettra aussi de soutenir les compagnies d'assurance à

travers la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (Cima), tout en favorisant la collecte de données du marché des assurances, fiables, automatisées, disponibles et coordonnées ainsi que la mise en conformité du cadre réglementaire aux standards internationaux.

Selon le communiqué de la BAD, la somme octroyée provient du Fonds d'assistance au secteur privé africain, financé par le Japon et l'Autriche et hébergé au sein de la Banque africaine de développement (BAD). Il vient

donc s'ajouter à des ressources déjà dégagées par la Banque en appui au marché financier régional.

Quatre bénéficiaires sont directement concernés par ce nouvel appui. Il s'agit de: la BEAC; la bourse unifiée d'Afrique centrale; la Commission de surveillance du marché financier d'Afrique centrale et du dépositaire central de la Cima, ainsi que des agents économiques de la Cémac.

Il convient de noter que ce don du Fapa s'ajoute ainsi à une assistance technique approuvée

par la BAD en 2019, en vue d'appuyer le démarrage du Marché financier unifié en Afrique centrale. Pour ce qui est de la BEAC, elle a été mandatée par les chefs d'Etat de la Cémac, afin de renforcer les acteurs du marché financier régional d'Afrique centrale et dynamiser davantage le marché des titres publics de la zone Cémac qui regroupe six pays notamment le Congo, le Cameroun, la République centrafricaine, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.

Gloria Imelda Lossele

FORMATION POUR ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Le cabinet ECIFORM organise des formations au profit des agents des entreprises privées et des administrations publiques dans les domaines suivants :

- Secrétariat et assistantat de direction
- archivage et classement
- Fiscalité
- comptabilité et finances
- Passation des marchés...
- gestion des projets
- suivi-évaluation
- Gestion de stock et des approvisionnements
- Gestion commerciale et marketing...
- GRH
- Métiers de la banque
- Finances publiques
- Métier de protocole
- Rédaction administrative...

Contactez nous au : Tél : 00242 06 621 49 60 - Email : contact@eciform-services.net

MOBILE BANKING

Les MUCODEC et MTN Mobile money lancent un nouveau service, le Push Pull

Le Push Pull est, en effet, un nouveau service qui permettra désormais aux détenteurs de comptes MTN Mobile Money et aux sociétaires des MUCODEC d'effectuer des transactions financières : transférer de l'argent d'un compte Momo vers un compte MUCODEC et vice-versa.

Une année après le lancement commun du Cash out, un service permettant de faire des retraits mobile money sur les distributeurs automatiques de billets (DAB) du réseau MUCODEC, ces deux entreprises ont renforcé leur partenariat en officialisant, le 28 mai, le Push Pull, un nouveau service de dépôt ou de retrait d'argent instantané, entre un compte MUCODEC et un compte MoMo.

Le lancement a été effectué par Dieudonné Ndinga Moukala pour le compte des Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit puis par Thierry Boumba, Directeur MTN Mobile Money. Le principe de ce service est simple, car il suffit d'utiliser un téléphone (smartphone ou anti complexe) pour transférer les fonds du compte Mobile Money vers le compte MUCODEC, et de celui-ci vers le compte Mobile Money. Les sociétaires MUCODEC qui sont loin des agences ou des DAB peuvent effectuer des retraits de cash auprès des kiosques Mobile Money. C'est également possible pour ceux qui souhaitent alimenter leur compte MUCODEC de faire des dépôts à partir de leur compte Momo.

Push Pull est un moyen simple et efficace qui contribue à la dématérialisation des moyens de paiement et de retrait du cash. Selon le directeur général des MUCODEC, Dieudonné Ndinga Moukala, grâce à l'essor et aux efforts actuels de cette entreprise en matière de numérisation et de modification des modes de consommation, le partenariat MUCODEC-MTN va dans le sens de la digitalisation des services et de l'augmentation de l'utilisation des instruments de paiement électronique.

« Aujourd'hui nous lançons un service qui participe à la multiplication des moyens de paiement, de virement et de transfert de fonds. Un service de plus en plus disponible et qui brise les frontières, les distances physique et les contraintes de temps, pour satisfaire à la demande des clients des deux entreprises », a déclaré Dieudonné Ndinga Moukala.

Pour, Thierry Boumba, Directeur de MTN Mobile Money, cette belle innovation tombe à point nommé car jouant un rôle clé, non seulement dans l'éclosion des Fintech au Congo mais aussi dans les efforts nationaux de lutte contre la pandémie au coronavirus.

Fort de ses 368.000 membres la Fédération des MUCODEC milite pour faciliter la vie de ses sociétaires en mettant en place des moyens et procédures allant dans le sens de réduire les coûts des opérations ainsi que d'augmenter la digitalisation de ses différents services.



DÉVELOPPEMENT

Les priorités du ministère de la Coopération internationale

Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé a réuni le corps diplomatique accrédité au Congo le 2 juin à Brazzaville. Denis Christel Sassou Nguesso a passé un message : «la coopération internationale doit désormais être un puissant instrument de développement économique et de progrès social au Congo».

« Nous allons désormais privilégier la qualité plutôt que la quantité, en étant regardants sur la nature des accords que nous signerons et en mettant un accent particulier sur le suivi et l'évaluation, pour ne pas retomber dans les travers qui ont parfois dans le passé dénaturé la substance de certains de nos accords », a déclaré le ministre Denis Christel Sassou Nguesso.

S'appuyant sur « la marche vers le développement », projet de société du président de la République, le ministre a souligné à cette occasion la nécessité de faire de la coopération internationale un levier pour la diversification de l'économie congolaise. A ce sujet, il a épinglé le potentiel du Congo dans divers secteurs porteurs, tels que l'agriculture, l'économie forestière, l'industrie, les mines et le tourisme.

Parlant de l'agriculture, le ministre a annoncé l'ambition du Congo de lancer l'idée de la révolution agricole, en faisant évoluer les textes régissant le foncier, afin de permettre à l'Etat de pouvoir octroyer des terres plus facilement à ceux qui désirent développer des activités agricoles. Aussi, une recherche plus intensive d'investisseurs sera prochaine-

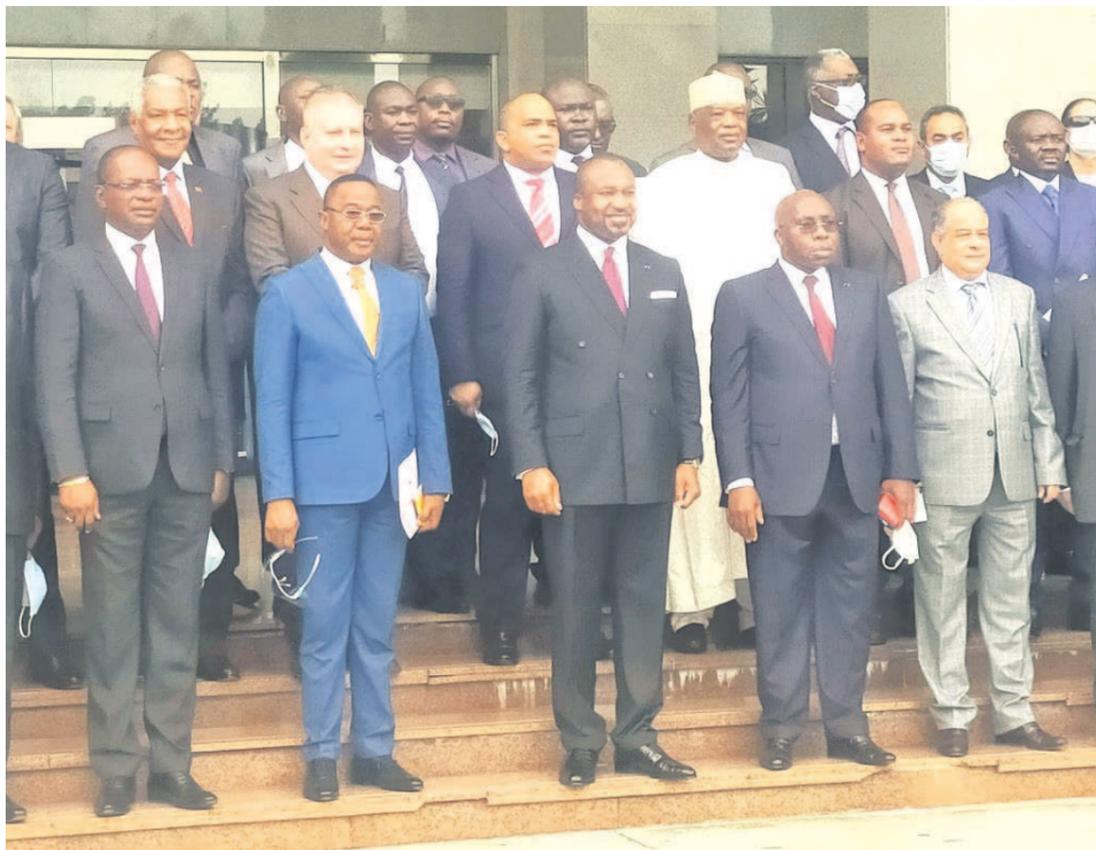


Photo de famille avec les membres du corps diplomatique

ment engagée pour développer le système de pompage et d'irrigation des plateaux de Djambala et Lekana. Dans le même sillage, Denis Christel Sassou Nguesso a annoncé la création d'une banque agricole pour soutenir les initia-

tives et efforts des agriculteurs. Il a, par ailleurs, souligné qu'en matière d'économie forestière, le Congo dispose désormais de sa quote-part de production via son parc à bois. A cet effet, le ministère de la Coopération internatio-

nale s'attèlera à trouver des financements, pour favoriser l'éclosion d'une vraie industrie de transformation créatrice d'emplois et de nouveaux métiers.

En sa qualité de ministre et de responsable de l'ensemble des

commissions mixtes, Denis Christel Sassou Nguesso voudrait par le biais de la coopération internationale contribuer fortement au rayonnement, développement et progrès social du Congo. « Les accords que nous signerons désormais devront avoir un intérêt certain pour notre pays, tout en étant pas contradictoires avec les intérêts des vôtres, je considère comme nombreux aujourd'hui, qu'il peut y avoir une relation qui s'inscrit dans l'optique d'une coopération "gagnant-gagnant" », a-t-il fait savoir. Face aux défis et charges dévolues au département qu'il a la mission de conduire, le ministre a lancé un plaidoyer en vue de faire de la coopération internationale un socle de l'amitié entre les peuples et les Etats. « Les défis profonds de l'humanité sont fondamentalement les mêmes partout et se résument en deux idées fortes qu'il nous faut consolider ensemble : la création des richesses et le bonheur collectif », a-t-il conclu.

Notons que cette séance inaugure une série d'entretiens que le ministre de la Coopération internationale projette d'avoir avec les ambassadeurs, chefs de missions diplomatiques et consulaires accrédités au Congo.

Durly Emilia Gankama



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RELANCE

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

" EOG 6% NET 2021-2026 "

ÉMETTEUR : ÉTAT GABONAIS

PERIODE DE SOUSCRIPTION : **DU 21 MAI AU 03 JUIN 2021**

MONTANT DE L'ÉMISSION : **175**
MILLIARDS DE FCFA

TAUX D'INTÉRÊT : **6%**
*
NET/AN SUR CINQ (5) ANS.
* EXONÉRÉ D'IMPÔT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE LA ZONE CEMAC

Accélérons la transformation de notre économie

Nombre de titres : 17 500 000 d'obligations. Valeur nominale : 10.000 FCFA. Minimum de souscription : 50 titres. Amortissement : Linéaire quatre (4) ans et un différé d'un (1) an. Maturité : Cinq (5) ans. Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne sur les marchés financiers de la zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-02/2021

Arrangeur & Chef de file



Co-Arrangeurs



Co-Chefs de file



Cotation



Syndicat de placement



FINANCIA CAPITAL



EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC) Ecobank



AFRICA BRIGHT



LCB Bank



Afriland First Bank



www.empruntobligatairegabon2021.com

LIVRE

«Sur le chemin de la restitution des œuvres aux Africains», essai de Christian Kader Keita

La réclamation présentée par le président béninois Patrice Talon en 2016 est devenue source de recherches pour Christian Kader Keita, d'origine mauritanienne et congolaise, une plaidoirie pour rendre ce que des supposés possesseurs illégitimes ont pris à l'Afrique

Après une première tentative en 1960, lors de la Table Ronde de Léopoldville, et plus récemment la réclamation de Patrice Talon, l'heure est désormais à la recherche des voies et moyens de la «Restitution» entre les supposés possesseurs illégitimes d'un côté et les propriétaires spoliés de l'autre.

Dans l'essai «Sur le chemin de la restitution des œuvres aux Africains» paru aux éditions Sidney Laurent, l'auteur démontre qu'une grande partie du patrimoine africain a été arrachée aux peuples d'Afrique pour se retrouver, tantôt dans des musées, tantôt chez de riches collectionneurs, privant ainsi les Africains de la possibilité de connaître et de tirer profit d'une part substantielle de leur culture. Il estime que le désir de voir ces œuvres retrouver les terres africaines coïncide avec le besoin, de plus en plus exprimé par la nouvelle génération, de retrouver ses racines, son passé, pour mieux se

porter dans le présent et se projeter dans le futur.

Il établit la thèse de la restitution des œuvres comme une réponse à un besoin presque vital : une recherche de sa propre identité. On n'imagine plus les progrès futurs de tout un continent sans une solution réparatrice à cette question. Ainsi, la restitution, en plus d'être un acte réparateur, serait aussi un acte de justice et de solidarité à caractère universel. Christian Kader Keita admet que le chemin de la restitution des œuvres aux Africains est parsemé d'embûches. Aussi, de façon pragmatique, l'auteur aide et encourage l'Occident et l'Afrique à persévérer dans la recherche de solutions innovantes.

L'option de bonnes négociations se dégagerait sur un chemin sur lequel, affirme-t-il, on est obligé de marcher au lieu de courir ; ces moments de marche sont propices pour méditer, pour rêver, rêver à un monde plus égalitaire, un monde où l'homme saura

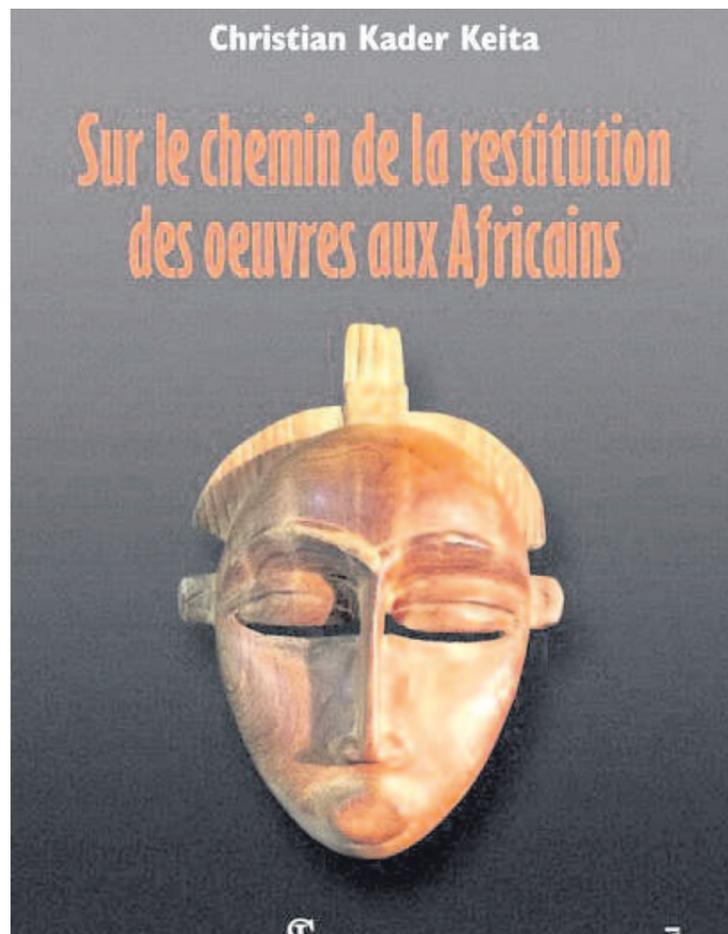
donner, partager et recevoir.

Christian Kader Keita est actuellement contrôleur financier (SNCF). Il est diplômé en droit des affaires (Caen Normandie), titulaire d'un MBA Management et Finances (Concordia à Montréal) et d'un Master 2 (IAE Caen). Il est secrétaire général du Rice et directeur associé chez Avutann.

Depuis 2006, il a évolué dans de grands groupes industriels en assurant des missions de manager de transition (contrôleur financier ou responsable de contrôle de gestion).

Répertorié dans le «Gotha noir» pour l'exemplarité de son parcours, il accompagne aujourd'hui les jeunes créateurs d'entreprises orientés vers l'Afrique dans le cadre de l'association Le RICE (Réseau international des congolais de l'extérieur), qu'il a rejoint en 2015, afin de faire coïncider les valeurs de solidarité et d'entrepreneuriat.

Marie Alfred Ngoma



NÉCROLOGIE



Lucie Prisca NzingaCondhet, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les familles Mbaya et Mbémbé, les enfants et petits-fils Makaya : Nzonzi Roberto Nephtalie, Mme Konan Elizabeth née Makaya (en Côte-d'Ivoire), Jean Daniel Makaya et Aquila Naboth Makaya en France. Mme Pandi Eliezer Abigaïl, Tania née Makaya, Mamie Makaya, Kesiath Makanga, Domark Makanga, Jackson Gobert, tous à Pointe-Noire, Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès de leur grande sœur, sœur et mère Yeda Damaris Zinga Makaya alias Darling Amadeus, survenu le 19 mai à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au quartier Air Afrique en diagonale du Night-club le Marala.

L'inhumation aura lieu le samedi 5 juin au cimetière de Loubou.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Chemises à rabat

Magazines



Cartes de visite



Dépliants



PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches

CAN SÉNIORS DAMES DE HANDBALL

Younes Tatby dévoile la liste définitive de vingt Congolaises

Le sélectionneur de l'équipe nationale seniors dames de handball, Younes Tatby, a officiellement publié, le 1er juin, une liste de vingt Diabes rouges qui participeront du 8 au 18 juin, au Cameroun, à la 24^e édition de la Coupe d'Afrique des nations(Can).

Les joueuses retenues pour représenter la République du Congo dans cette compétition qui, est par ailleurs, la troisième édition du challenge Edith Lucie Bongo, viennent de plusieurs championnats. Avec une moyenne d'âge qui culmine entre 20 et 26 ans, le sélectionneur de l'équipe nationale compte miser sur une équipe jeune pour faire la différence dans cette compétition que le Congo avait plusieurs fois remportée surtout durant la période 1980-1990.

Younes Tatby veut, en effet, donner la chance aux nouvelles joueuses talentueuses qui, pour la plupart, jouent la CAN seniors dames pour la première fois et débordent d'énergie.

« J'ai décidé d'écarter six joueuses qui sont en sélection depuis huit ans sans valeur ajoutée puisque leur niveau est en déclin. Nous avons aussi écarté deux anciennes pour mauvais comportement au sein du groupe et non-respect de la ligne de conduite », a indiqué Younes Tatby, qui a promis de donner le meilleur de lui, lors de cette compétition, « malgré les conditions difficiles de préparation ». Sur cette liste, on y trouve des joueuses



Les Diabes rouges/Adiac

issues des championnats africains et européens. Il s'agit, en effet, des joueuses qui viennent des championnats congolais, Ivoirien et français.

Selon certaines indiscretions, l'équipe du Congo quitte Brazzaville d'ici à la fin de la semaine pour Yaoundé, au Cameroun, où malgré le manque de préparation sérieuse, elle débutera la compétition le 11 juin à 16h en affrontant la sélection du Cap-Vert. Après le désistement de l'Algérie,

les Diabes rouges du Congo joueront leur deuxième et dernier match de poule, le 13 juin face aux Palanca Negra de l'Angola.

En attendant leur départ, les Congolaises qui sont totalement optimistes et déterminées continuent les séances d'entraînement à Brazzaville en affrontant quelques équipes locales.

Liste définitive des Diabes rouges Gardiennes

Magalie Bazekene (Abo Sport)
Ruth Nkodia (Etoile du Congo)

Malvina Apendi (Cara)
Arrières Gauches
Bechaidelle Ngombele (AS Otôho)
Diane Yimga (Saint Maur)
Leisie Ngavouka (Monctlucon)

Demi-Centre
Ruptia Mouele (Cara)
Avel Ntondole (Etoile du Congo)
Viya Yoma Eyoma

Arrières Droites
Mercia Endo (Abo Sport)
Becharelle Koumba (DGSP)
Grace Bikindou (Cara)

Ailières Droites
Belvina Mouamba (Cara)

Lucrevh Bibila (Abo Sport)
Princilia Itoua

Pivots
Sharon Dorson (Le Havre)
Rita Saraeva (Nice Cagnes)
Grace Awola (DGSP)

Ailières Gauches
Clein Diviko(Cara)
Joseph Nkou (Octevilles)

Rude Ngoma

RELIGION

Et si le pape François visitait le sanctuaire de la divine miséricorde de Louvakou

Le souhait a été émis par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, lors de sa visite au sanctuaire de la divine miséricorde de Louvakou, le 31 mai dernier.

Invitée à la procession mariale par l'administrateur apostolique du diocèse de Dolisie, archevêque coadjuteur de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, qui a visité la congrégation de Sainte Faustine en Pologne, congrégation à l'origine de la miséricorde divine ayant reçu le message du Christ, a émis le souhait de voir le pape François visiter le sanctuaire de Louvakou.

Avant d'ajouter que venir à l'occasion de la sixième édition de la procession mariale à Dolisie et dans le Niari, précisément à Louvakou, lui apporte beaucoup de sérénité. « C'est vrai, nous sommes dans un état laïc, mais mon saint patron est Saint Ignace de Loyola, le fondateur de la congrégation des Jésuites. Et je me sens très engagée en politique à travers ce prisme-là. Lorsque je viens dans un lieu comme celui-ci, qui est un lieu béni, un sanctuaire, je me ressource énormément parce que j'arrive à concilier ma vie professionnelle, mon engagement politique, avec Dieu qui est au centre de ma vie. Je suis ce pèlerin qui depuis les premières heures de ma naissance a baigné dans l'église catholique romaine », a ajouté la ministre.

La démarche spirituelle est au centre de sa vie. « Je pense que nous ne devons pas avoir honte d'assumer qui nous sommes dans la foi. Ce n'est pas incompatible avec les engagements que nous avons dans la société », a-t-elle poursuivi.



les autorités politico-administratives et religieuses posant à l'issue de la visite (crédit photo/ADIAC)

Le nonce apostolique annonce la fin de son mandat

Le nonce apostolique Mgr Francisco Escalante Molina qui a été ordonné prêtre-archevêque, donc nonce apostolique au Congo et au Gabon, le 28 mai 2016, vient de totaliser ses cinq ans de service. Il a annoncé la fin de son mandat tant aux fidèles de l'église catholique de Dolisie qu'à la presse, au sanctuaire de la divine

miséricorde de Louvakou.

« Venir célébrer l'anniversaire ici à Dolisie, c'est une fierté pour moi. Certes c'est la fête de la vierge Marie, mais c'est aussi mon anniversaire. Durant mes cinq ans de service au Congo, j'ai visité presque tout le pays, les grandes villes, les petits villages de Ouesso, Impfondo, à Pointe-Noire. Partout où j'ai été, j'ai trouvé une grande foi. Les gens sont toujours très heureux de me voir. Et la proxi-

mité avec les chrétiens, ça c'est très important », a déclaré le nonce. Pour lui, les souvenirs les plus beaux qu'il a au Congo c'est le contact avec les populations. Elles sont toujours disponibles, il y a l'allégresse de la foi en elles. C'est ce qui se manifeste toujours dans toutes les générations, dit-il.

Appréciant la procession mariale, le nonce apostolique précise que c'est l'unique procession mariale qu'il y a au Congo, c'est donc d'une grande

importance. Il y a des manifestations populaires de notre foi, il y a la foi qu'on connaît à travers la théologie, la philosophie, mais la manifestation populaire c'est autre chose. « J'espère que dans d'autres diocèses du Congo, les évêques vont commencer à avoir des initiatives de ce genre. Il serait souhaitable que ça se développe dans tout le pays. Parce qu'on doit vivre la foi, la manifester. Et cette procession mariale est une façon de montrer notre foi à tous les autres. Ça devient aussi un appel pour le reste de la population, les chrétiens et les non-chrétiens », a indiqué Mgr Francisco Escalante Molina.

Parlant de la Sainte Faustine, le nonce apostolique dit qu'elle a reçu la grâce de Jésus Christ de transmettre un message. C'est le message que le pape ne cesse de véhiculer depuis son élection. Il a montré la miséricorde de Dieu. En effet, le Dieu miséricordieux c'est le Dieu qui est rigoureux parce qu'on doit bien se comporter, mais en même temps, toujours prêt à pardonner. Donc le message de Sainte Faustine est très actuel aujourd'hui dans l'église et dans la société.

Notons qu'à l'issue de la procession mariale, le nonce apostolique qui vient pour la troisième fois à Dolisie a remercié la population de cette ville pour l'accueil qui lui a été accordé. Il a profité de l'occasion également pour remercier les chrétiens catholiques de Dolisie. Il leur a demandé de garder la foi qu'ils ont et surtout la dévotion à la vierge Marie.

De Dolisie, Bruno Okokana

COOPÉRATION SOUS-RÉGIONALE

Eve Bazaïba s'engage pour un nouveau dynamisme au sein de la Cicos

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable (VPM-MEDD) de la République démocratique du Congo a rappelé la nécessité de finaliser certains dossiers portant notamment sur la réforme de cette institution sous-régionale, de nouveaux projets d'appui avec des partenaires internationaux ainsi que d'autres processus internes.

La vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable (VPM-MEDD), Eve Bazaïba Masudi, a palpé du doigt, le 2 juin, les réalités de la Commission internationale du bassin du Congo-Oubangui-Sangha (Cicos). C'était au cours d'une visite dans les installations de cette organisation sous-régionale de la gestion des eaux du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha.

Pour la VPM Eve Bazaïba, qui est également gérante des ressources en eau, cette descente sur le terrain lui a permis de s'imprégner de tout ce qui a comme projets intégrés et comme organisation en vue de l'amélioration de la gestion rationnelle de la navigabilité des eaux au niveau interne et des relations séculières entre les pays membres de la Cicos. Sur place, Mme Eve Bazaïba a rappelé la nécessité de finaliser certains dossiers portant entre autres sur la réforme



La VPM Bazaïba s'entretenant avec les dirigeants de la Cicos

de cette institution sous-régionale, de nouveaux projets d'appui avec des partenaires internationaux ainsi que d'autres processus internes pour le bon fonctionnement de cette organisation.

A l'occasion de cette descente sur le terrain, qui a permis à la VPM Bazaïba de palper du doigt les réalités de la Cicos,

il a également confirmé son engagement pris ensemble avec le ministre de Transport, de s'impliquer avec un nouveau dynamisme pour faire avancer la cause de la Cicos et faire avancer et renforcer les liens entre les différents Etats membres de cette organisation. La VPM Bazaïba rassure la secrétaire générale de

cette organisation, qui est en fin mandat, de la préservation des acquis de son mandat et arrondir les angles là où il le faut.

De son côté, la secrétaire générale de la Cicos, Judith Enaw, a remercié la VPM pour cette spontanéité et cette marque de considération qui l'a conduit dans cette visite des

installations de la Cicos. « Je traduis l'impression de tous les Etats qui sont membres de notre commission ainsi que le personnel qui anime au quotidien les activités de la Cicos. Nous sommes tous flattés que de manière spontanée, la VPM a tenu à cette promesse de nous rendre visite aujourd'hui, malgré son emploi du temps qui est chargé avec des grands dossiers. Voyant la Cicos comme un instrument d'intégration, elle veut porter au plus haut sommet de l'état tout ce qu'elle a vu et vécu ici », a indiqué la secrétaire générale de la Cicos. La Cicos, rappelle-t-on, a comme missions notamment d'assister les Etats membres dans le recensement des bateaux ; le contrôle de la mise en application du code de navigation intérieure ainsi que l'élaboration des règlements communs destinés à assurer la sécurité.

Lucien Dianzenza

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Les activités du COU-POL présentées au ministre de la Santé

Au cours d'une séance de travail avec le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean -Jacques Mbungani, en compagnie de la vice-ministre, Véronique Kilumba, la délégation des membres du Comité des opérations d'urgence polio (COU-POL), conduite par le Dr Anicet Kayembe, a présenté récemment les différentes actions réalisées par cette structure dans le cadre de la vaccination.

La séance de travail qui a eu lieu au cabinet du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, a été aussi une occasion pour la délégation de COU-POL de présenter à l'autorité leurs desiderata. « Nous avons présenté au ministre de la Santé publique les différents programmes et les actions menées sur le terrain par cette structure sanitaire depuis sa création jusqu'à ce jour », a déclaré le Dr Anicet Kayembe à l'issue de cette séance de travail. Il a également souligné que les difficultés auxquelles est confrontée cette structure et qui freinent son combat contre la polio ont été aussi présentées au ministre de tutelle.

Grâce à la vaccination, la RDC a pu éliminer les foyers d'épidémies, notamment la polio, néanmoins, les efforts doivent être consentis pour arrêter la circulation et la transmission du polio-virus sauvage. « Notre pays a connu plus de dix foyers d'épidémies. Grâce à la riposte vaccinale menée, nous avons déjà éliminé des cas des poliovirus circulant dans toutes les provinces », a fait savoir Dr Anicet tout en ajoutant : « Nous vous rassurons que sur les dix épidémies, ils n'en restent à peu près que trois contre lesquelles nous sommes en train de nous battre pour arrêter la transmission et



Le ministre de la Santé avec les membres du COU-POL

battre pour arrêter la transmission et la circulation sur l'ensemble du pays. ».

A en croire le Dr Anicet Kayembe, tout ce qui a été médiatisé en défaveur de la vaccination contre la covid-19 n'a pas épargné le COU-

POL en cette période de la pandémie. Pour le commun des mortels, tout vaccin présenté est assimilé à celui contre la covid-19 et, à ce niveau, le COU-POL a éprouvé d'énormes difficultés. « C'est grâce à la communication que

nous avons réussi à mener des plaidoyers auprès des leaders communautaires et religieux qui nous ont permis à administrer le vaccin », a renseigné le Dr Anicet Kayembe. S'agissant de la lutte contre la polio, le Dr Anicet

Kayembe a souligné qu'il est possible d'éradiquer cette maladie infantile. Mais, pour y arriver, il faut que chaque enfant soit vacciné. « Ainsi, nous allons parvenir à une immunité collective pour que le virus ne trouve pas par où passer et pour ne pas transmettre le virus à d'autres enfants », a-t-il renchéri.

Mise en place d'un cadre de concertation

Depuis sa création, c'est la première fois que le COU-POL soit reçu par le ministre de la Santé. Dans le souci de mettre en place un cadre d'échange entre cette structure et le ministère de tutelle, le ministre de la Santé publique a invité les membres de cette structure à trouver un cadre de concertation pour qu'ils se réunissent en séance de travail tous les quarante-cinq jours. Le Dr Jean-Jacques Mbungani s'est engagé à accompagner le COU-POL dans son combat contre la poliomyélite en RDC. Créé depuis 2018, le COU-POL a pour mission de renforcer la coordination de la lutte contre l'épidémie de poliovirus dérivée de la souche vaccinale de type 2 (CVD PU2) en RDC. Son objectif est d'arrêter la circulation et la transmission du PVDVC dans le pays.

Blandine Lusimana

« Notre pays a connu plus de dix foyers d'épidémies. Grâce à la riposte vaccinale menée, nous avons déjà éliminé des cas des poliovirus circulant dans toutes les provinces », a fait savoir Dr Anicet tout en ajoutant : « Nous vous rassurons que sur les dix épidémies, ils n'en restent à peu près que trois contre lesquelles nous sommes en train de nous battre pour arrêter la transmission et la circulation sur l'ensemble du pays. »

AUTONOMISATION DES ALBINOS

«Coup de pouce» vole au secours de la Fondation Mwimba-Texas

L'ONG basée en Belgique, «Coup de pouce», a remis un lot de machines à coudre à la Fondation Mwimba-Texas de la République démocratique du Congo au profit des albinos, membres de cette association.

La Fondation Mwimba-Texas (FMT) a réceptionné, la semaine dernière, un colis venant de l'ASBL «Coup de pouce». Dans ce colis découvert par le vice-président de la FMT, en présence d'une représentation d'albinos, il y a eu des machines à coudre. La présidente de «Coup de pouce», Bébé Bakaji, a expliqué, dans un message envoyé à la FMT, que ce geste vise l'autonomisation des jeunes filles albinos, avec l'apprentissage des métiers dont la coupe et

couture.

De son côté, la FMT, par son vice-président, Glody Mwimba, a remercié ce geste qui rentre, selon lui, dans le cadre de renforcement des capacités de l'ONG des albinos et de l'autonomisation de ses membres.

Glody Mwimba note que ce lot de machines va permettre à l'ONG des albinos d'organiser un centre d'apprentissage en coupe et couture en faveur des albinos et d'autres vulnérables ainsi que des activités génératrices des recettes



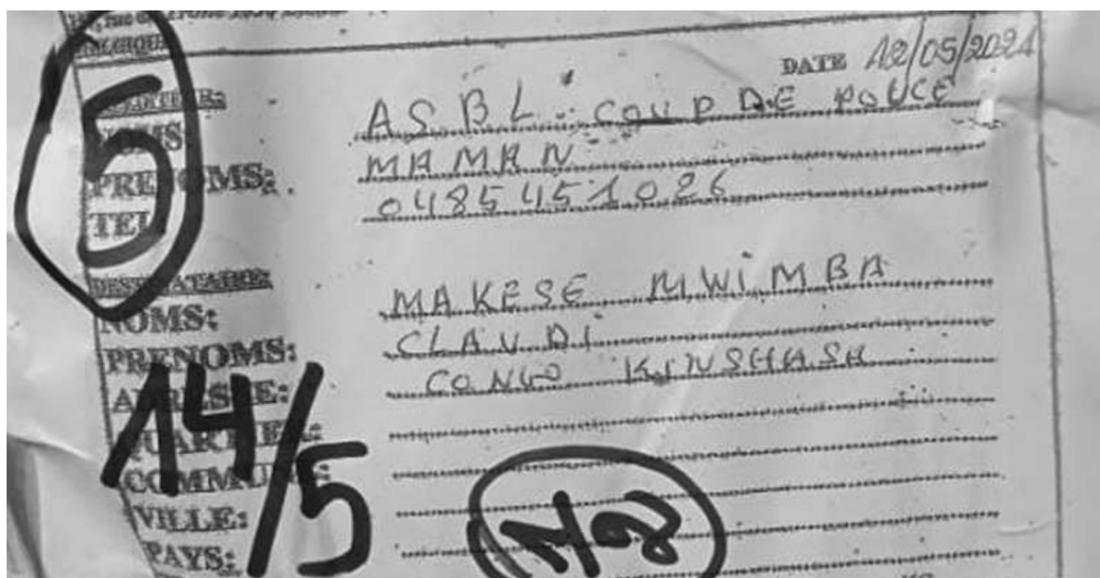
Glody Mwimba et les albinos devant les machines à coudre

pour l'autonomisation de ces membres et la prise en charge des activités de la Fondation.

Il est, en effet, rappelé que parmi les soucis de la FMT, il y a la création d'activités génératrices des revenus pour assurer la continuité des activités de l'organisation. C'est dans donc dans cette optique que le geste posé par «Coup de pouce» trouve tout son sens et vaut son pesant

d'or. Le vice-président de la FMT se dit également reconnaissant à toutes les autres personnes membres de «Coup de pouce», le vice-président Guy et le chargé des relations publiques, Pay Kitenge, dont l'apport dans ce geste en faveur de l'ONG des albinos et de ses membres marque un pas dans les relations entre la FMT et «Coup de pouce».

Lucien Dianzenza



Le colis envoyé par «Coup de pouce»

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'opposition au projet de loi Tshiani monte au créneau

Didace Pembe, Vidiye Tshimanga, Moïse Katumbi et Olive Lembe dénoncent une loi discriminatoire et portant des germes de conflit.

La proposition de loi de Noël Tshiani Mwadiamvita sur la congolité ne cesse de susciter des réactions dans les milieux politiques. La dernière en date est celle du président du parti écologique et député national, Didace Pembe, qui la considère discriminatoire et estime, par conséquent, qu'elle ne passera pas à l'Assemblée nationale. Dans un tweet partagé le 2 juin, le député national estime que ladite proposition ne sert uniquement qu'à mettre en vedette son initiateur pour masquer ses mésaventures de la présidentielle de 2018. Dans un autre tweet, le conseiller spécial du chef de l'Etat chargé des questions stratégiques, Vidiye Tshimanga, a fustigé le fait que la proposition de Noël Tshia-



ni exclut de la compétition électorale les personnes dont l'un des parents n'est pas Congolais qui pourtant ont bravé les violences et la prison pour libérer le pays. Pour l'intéressé, cette catégorie devrait également avoir la chance de se porter candidat président de la République.

Le président national du parti politique Ensemble, Moïse Katumbi Chapwe, qui s'est farouchement opposé à la proposition de loi Tshiani a relevé, le 30 mai dernier, que ledit projet visait l'unité nationale. «Les demandeurs d'emploi peuvent tout faire mais je reste serein. Leur utopie, leur rêve ne passera pas», a-t-il dit. Même son de cloche du côté de l'ancienne première dame, Olive Lembe, qui

estime que l'initiative de Tshiani risque de freiner l'avancement du pays.

Alors qu'enfle le nombre des personnalités opposées au projet de loi sur la congolité, des sources concordantes font état de l'annulation de la marche de soutien à ladite loi prévu pour le 2 juin à Lubumbashi. «Vu la situation sécuritaire sur le terrain, je viens de suspendre la marche. Et aussi, à cause de la pandémie de covid-19. Le climat n'est pas bon et il ne faudra pas aggraver la situation», a déclaré le maire de Lubumbashi. La proposition de loi sur la congolité vise à verrouiller l'accès à la présidentielle aux Congolais de père et de mère.

Jules Tambwe Itagali

VICE-PRIMATURE DE L'INTÉRIEUR

Les experts cogitent sur les transferts illégaux d'armes en RDC

En sa qualité de président de la réunion ministérielle de la Commission nationale de contrôle des armes légères et petit calibre et de réduction de la violence armée (CNC-APLC), le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, Daniel Aselo Okito Wa Koy a procédé le 1er juin à Sultani hôtel dans la commune de la Gombe à Kinshasa, à l'ouverture de l'atelier sur «la contribution de la CNC-ALPC à la paix et à la sécurité en RDC».

Organisées par la CNC-ALPC avec l'appui de la Monusco sous le haut patronage du vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, ces assises connaissent la participation de plusieurs acteurs de sécurité. Il s'agit, entre autres, des officiers généraux de la maison militaire du chef de l'Etat, ceux du corps logistique et de la base logistique centrale des Fardc, du conseiller spécial du président de la République, du coordonnateur de la Coordination de changement de mentalités, des officiers des Fardc et de la police nationale congolaise, du secrétaire permanent de la commission nationale de contrôle des armes légères et petit calibre et de réduction de la violence armée, CNC-ALPC et des experts de cette commission, des experts étatiques des services de sécurité et ceux des agences du système des Nations unies.

A l'heure actuelle, la République démocratique du Congo (RDC) fait face à une recrudescence du trafic illicite d'armes légères et de petit calibre. Raison pour laquelle elle s'est dotée, depuis 2008, d'un instrument national qu'est la CNC-APLC qui vise à combattre et éradiquer le trafic illicite d'armes légères et petit calibre. Prenant la parole à cette circonstance, Patrick Kombe, secrétaire permanent de la CNC-ALPC, a affirmé que cet atelier tombe à point nommé car il constitue une occasion pour démontrer et échanger sur les efforts de cet organe et son rôle dans la paix et la sécurité en RDC. Ce qui, appuie-t-il, passe par une sensibilisation des différents acteurs, points focaux près des décideurs sur la pertinence de l'insécurité causée par la circulation d'armes illicites dans l'est de la RDC et des mesures idoines à prendre. Pour



Photo de famille

Patrick Kombe, les résolutions issues de ces assises constitueront un plaidoyer conséquent pour une levée totale de l'embargo imposé sur les armes à la RDC. Dans son allocution, le patron

armées et de la police nationale congolaise, dans sa vision respectueuse des droits de l'Homme, qui entend réduire sensiblement les cas des violences armées par le renforcement du contrôle de

nal de traçage et au programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, de combattre et éradiquer le trafic illicite d'armes légères et petit calibre auxquels la RDC a souscrit.

«Réduire la prolifération des armes légères et petit calibre, ramène à renforcer systématiquement la sécurité et la paix des populations dans tous les territoires de la RDC en général et dans les zones de l'Est touchées en particulier, pour lesquelles son Excellence Monsieur le président de la République a décrété un état de siège, une des pistes de solution de cette problématique»

de la sécurité nationale, Me Daniel Aselo Okito Wa Koy, a loué les efforts du chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, commandant suprême des forces

toutes armes circulant en RDC et détenues par les forces de défense et de sécurité ainsi que par la population civile. Ce, conformément à l'instrument internatio-

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, tout en encourageant l'initiative de la CNC-ALPC, a

mis un accent particulier sur la circulation illicite des armes dans l'est du pays, source de l'insécurité. «Réduire la prolifération des armes légères et petit calibre, ramène à renforcer systématiquement la sécurité et la paix des populations dans tous les territoires de la RDC en général et dans les zones de l'Est touchées en particulier, pour lesquelles son Excellence Monsieur le président de la République a décrété un état de siège, une des pistes de solution de cette problématique», a indiqué Me Daniel Aselo.

Par ailleurs, pour éradiquer cette prolifération, le patron de la sécurité nationale propose une bonne action gouvernementale dans la droite ligne d'une synergie institutionnelle en vue d'obtenir les résultats suivants: l'harmonisation de la législation nationale en la matière en conformité avec les instruments juridiques nationaux et internationaux; la gestion des stocks, le désarmement civil volontaire, la construction des armureries, la sensibilisation de la population civile et la coopération nationale et internationale aux fins de réduire le trafic transfrontalier d'armes et l'échange d'information permanente avec les communautés victimes de l'insécurité et des cas récurrent de violence armée basée sur le genre.

Bien avant, la chef de la section de la réforme du secteur de la sécurité de la Monusco, Mme Eudju, a réaffirmé le partenariat entre la RDC et la Monusco dans la lutte contre le trafic illicite d'armes légères et petit calibre. Elle a reconnu les efforts de la CNC-ALPC pour éradiquer cet état de chose. A l'en croire, les services techniques de la Monusco se sont engagés aux côtés de la CNC-ALPC pour éradiquer définitivement ce fléau.

Blandine Lusimana

ENJEUX DE L'HEURE

Lamuka dénonce des manœuvres sur la réforme électorale

Pour faire échec à cette tentative, Martin Fayulu et Adolphe Muzito envisagent d'organiser des manifestations publiques.

Le présidium de Lamuka a dénoncé, le 31 mai, le comportement irresponsable de l'Assemblée nationale tendant à adopter en catimini la loi organique sur la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Ce regroupement politique insiste sur la dépolitisation et la fonctionnarisation de la Céni et réaffirme que la réforme de la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Céni doit impérativement se faire de façon consensuelle entre toutes les parties prenantes.

Face à ce constat, le regroupement dirigé par Martin Fayulu et Adolphe Muzito « met en garde le bureau de l'Assemblée nationale et les députés contre leur sordide in-



tention de vouloir préparer une nouvelle fraude électorale, en imposant au peuple congolais une loi taillée sur mesure ». Pour faire échec à cette tentative, le présidium de Lamuka envisage d'organiser des manifestations publiques sur l'ensemble du territoire national. « Le présidium prend à témoin le peuple congolais et l'appelle à constater que la supercherie consistant à éclater le FCC/Cach en deux entités distinctes ainsi que la tentative échouée de liquider Lamuka avaient pour motivation principale la conservation du pouvoir... », ont précisé les leaders de ce regroupement politique

Jules Tambue Itagali

ASSURANCES

Saham Assurance CONGO devient Sanlam CONGO

Implantée au Congo depuis 2014, Saham Assurance CONGO est agréé pour exercer des activités d'assurance de dommages aux biens et aux personnes. Saham Congo offre des produits et services d'accompagnement et d'assistance en assurance de dommages aux particuliers, professionnels et entreprises leur permettant de se protéger contre divers aléas de la vie.

Le changement de dénomination de Saham Assurance CONGO à Sanlam Congo fait suite à l'opération d'acquisition par Sanlam Group de la totalité du capital de Saham finances, finalisée en 2018.

La conférence de presse animée à Pointe-Noire le 26 mai 2021, par Ahmadou Abdallah TOURE, Directeur Général de Sanlam Congo et Dieudonné MBOUKOU MBOUN-GOU, Directeur Commercial a permis d'expliquer les enjeux de ce changement de dénomination qui entre en vigueur le 31 mai 2021.

Fondé en 1918 en tant que compagnie d'assurance vie, Sanlam est aujourd'hui un Groupe leader des services financiers diversifiés, basé en Afrique du Sud. Il déploie ses activités à travers le continent africain ainsi qu'en Malaisie, aux Philippines, au Royaume Uni, en Suisse, aux Etats-Unis, en Inde et en Australie.

L'implantation de Sanlam dans 33 pays africains facilite la sécurisation des investissements de ses clients par la mutualisation. A cela, il faut ajouter que la stratégie du groupe est essentiellement orientée vers la satisfaction du client.

Le changement de dénomination Saham / Sanlam apportera plus



d'assurance en termes de produits, leur contenu et leur qualité ; un rebranding synonyme ainsi davantage d'expertise et de professionnalisme grâce au savoir-faire de Sanlam, groupe financier séculaire et leader africain de l'assurance.

«Grâce à notre rayonnement international et à notre politique d'innovation-produit, nous accompagnerons davantage notre clientèle, notamment celle des grandes entreprises et multinationales dans leurs besoins de sécurisation de leurs investissements et activités dans notre pays. En arborant les couleurs de Sanlam, nous sommes

désormais encore plus solides et plus outillés pour participer au développement des activités de nos clients et au progrès économique du Congo » a dit le directeur général de Sanlam Congo.

« L'appartenance à un groupe confère plus de solidité financière qui permet aux différentes filiales de mieux réagir, mieux faire face à leurs engagements. La synergie de l'expérience de Sanlam et Saham donnera plus d'ampleur à nos prestations pour apporter de l'innovation souhaitée ou attendue par nos assurés. Cette fusion nous permet de diversifier la gamme de nos pro-



duits », a-t-il ajouté.

Pour Dieudonné Mboukou Mboungou, par cette fusion, le groupe gagne en qualité, en contenu, en expertise, en professionnalisme et en solidité financière.

« Le rebranding sera ainsi marqué par le déploiement d'une campagne de communication qui a commencé depuis le 17 mai autour de la nouvelle marque à destination du grand public et de l'ensemble de nos partenaires parties prenantes via un dispositif médias incluant la télévision, la radio, presse, l'affichage et une nouvelle plate-forme digitale (site internet, réseaux sociaux...) »

ont ajouté les responsables de Sanlam Congo. L'objectif de cette campagne est ainsi de dévoiler la nouvelle identité visuelle et d'en expliquer le sens et la portée.

Dans un contexte de forte concurrence et face à une demande clientèle bien exigeante, Sanlam Congo mise en premier lieu sur la proximité, l'innovation et l'écoute afin de répondre aux mieux aux différentes attentes et sollicitations des clients. Ceci avec des services d'accompagnement et d'assistance pour proposer les meilleures solutions innovantes sur le marché.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



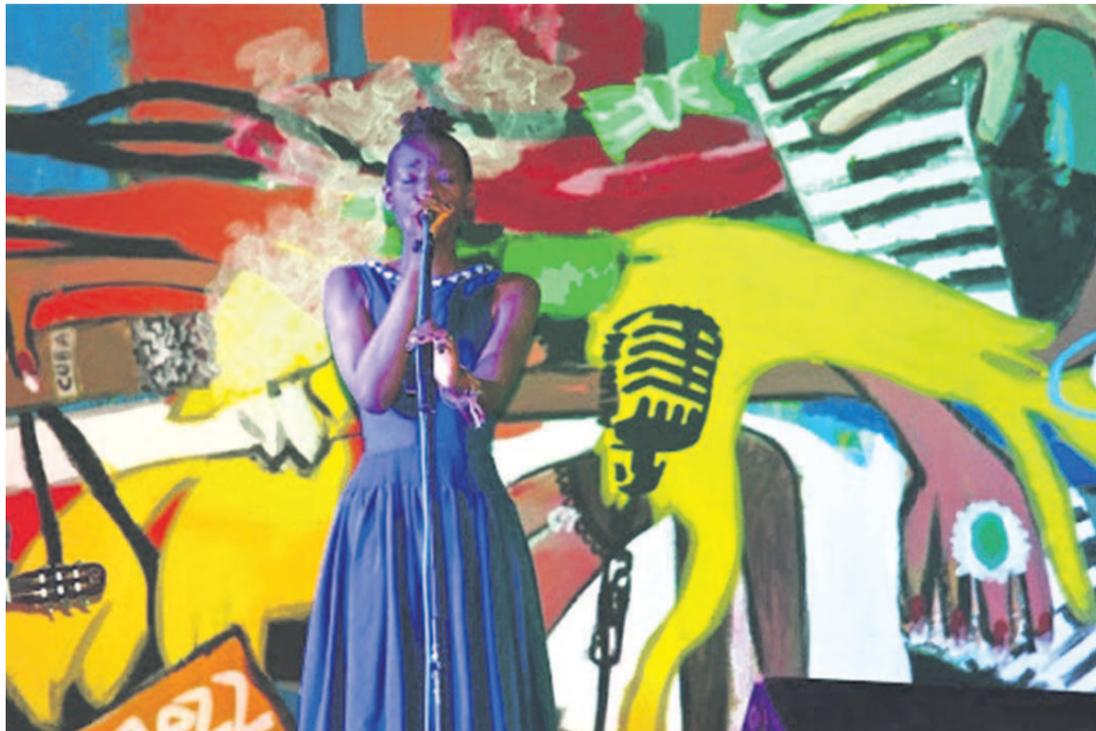
MIDEM TALENT

La plateforme poursuit son pari de former les artistes dans le secteur de la musique

Destiné aux managers, agents, labels et éditeurs évoluant dans le domaine de la musique, le Midem Talent vient de lancer une nouvelle édition afin de permettre aux artistes de booster leur carrière et renforcer leur réseau à l'international.

L'appel à candidature est en cours et il prend fin le 25 juillet. Anciennement appelé « Midem Artist Accelerator », le « Midem Talent Exporter » est organisé tous les ans pour permettre aux artistes d'acquérir de nouvelles compétences, de vivre de nouvelles expériences afin de lancer une carrière à l'international. A en croire les organisateurs, chaque édition se veut un nid de rencontres enrichissantes et professionnelles pour l'industrie musicale. Ce, avec pour but de faire nouer des partenariats commerciaux tangibles au profit des artistes.

Avec des talents confirmés et ceux en herbe qui tentent de se démarquer petit à petit, le Midem Talent Exporter constitue une bonne opportunité pour les artistes du Congo. La tendance aux abonnés absents des musiciens congolais lors de grands événements musicaux du continent, voire internationaux, montrent combien la formation, le réseautage, la communica-



« Le Midem Talent exporter » ouvert uniquement aux artistes-musiciens DR

tion et le marketing sont encore faibles dans le domaine.

Cette année, les critères de sélection au Midem Talent impliquent entre autres : d'être un artiste solo ou un groupe, d'avoir

18 ans ou plus, d'être prêt à exporter sa musique, de présenter une création musicale originale en audio ou vidéo, d'avoir un entourage professionnel (manager, label, agent, etc.) et de

présenter une stratégie de développement de carrière, y compris l'export, avec des objectifs concrets à court et à long terme. Aussi, l'artiste postulant doit avoir fait au moins cinq spectacles live

officiels entre 2019 et 2021.

Selon les organisateurs, les artistes ou groupes sélectionnés participeront d'office au Midem Digital prévu en novembre, en France. En outre, le Midem offrira aux artistes retenus : une présentation de leurs projets pendant le Midem Digital de cette année, des rencontres avec des agents, labels, promoteurs de festival et autres professionnels de l'industrie musicale, des sessions de formation sur le développement de carrière et autres programmes du Midem.

En tant que plateforme pour le réseautage, avec la découverte de nouveaux services dédiés aux artistes, le Midem s'engage également à apporter une assistance professionnelle aux artistes à travers son équipe technique et logistique, ainsi qu'à promouvoir les lauréats sur ses supports de communication, à savoir : sites web, réseaux sociaux, newsletters, campagnes de communication, etc.

Merveille Atipo

EXPOSITION

Participation de Willys Kezi, «Je te laisse les clefs» H Gallery à Paris

Pour la première fois, H Gallery «laisse les clés» à Philippe Tavaud pour une exposition, dont le vernissage aura lieu du 3 juin au 17 juillet. Parmi les artistes de son choix, la Congolaise Willys Kezi.

Choisie par le collectionneur Philippe Tavaud, l'artiste-peintre de la République Démocratique du Congo (RDC) participera à la prochaine exposition de H Gallery. Avec ses œuvres axées sur la condition féminine, elle contribuera à l'esprit du dialogue interculturel voulu par les organisateurs.

A son propos, Philippe Tavaud, influenceur respecté dans le milieu, dit : « Celle qui m'appelle parfois avec malice «Papa Tavaud» célèbre la femme africaine ; elle se moque néanmoins avec tendresse des travers de ses coreligionnaires. L'argent facile, l'obsession du paraître et l'asservissement aux marques de luxe se sont moqués de traits acerbes. Ses vénus hottentotes perchées sur des talons aiguilles glorifient avec humour, et avec moult champagne, des africaines exagérément consuméristes ».

Willys Kezi est une artiste plasticienne, née en 1985 à Kinshasa, en RDC. Elle est diplômée en arts plastiques et peinture de l'Académie des beaux-arts de Kinshasa. Elle est venue en résidence à la Cité internationale des arts



à Paris en 2013. Après de nombreuses expositions collectives et quelques expositions personnelles, c'est sa rencontre avec le galeriste Eric Dupont, qui la lance véritablement sur la scène française.

Cette dernière lui consacre une exposition personnelle «Bonzen-ga» fin 2019, à l'occasion de laquelle un catalogue est publié avec l'aide du Centre national d'art plastique. Jusqu'alors identi-

fiée par ses figurines sur de petits sachets en papier, cette exposition permet de découvrir des dessins de grands formats et des peintures sur toiles. Si les travaux de Willys Kezi présentent une filiation certaine avec l'art africain, ils gardent cependant une expression originale bien distinctive. Ses travaux sont régulièrement présentés par la galerie Eric Dupont sur les foires (Art Paris, Galeristes...)

Marie Alfred Ngoma

CONCOURS D'ÉCRITURE AMAZON

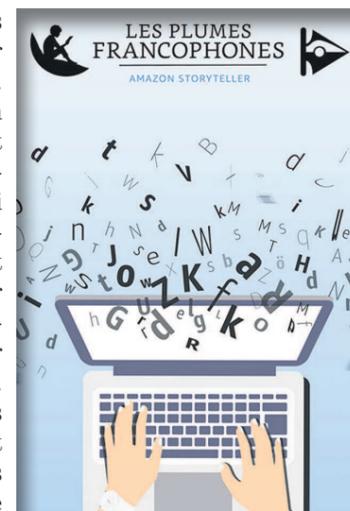
La 6^e édition consacrée aux auteurs autoédités.

Les inscriptions au Prix Les plumes francophones sont ouvertes aux auteurs francophones du monde entier, âgés de 18 ans et plus. Le dépôt des dossiers de candidature se fait jusqu'au 31 août 2021.

Les candidats ont tout le temps pour déposer leurs manuscrits sur Kindle Direct Publishing (KDP). L'ouvrage qui sera en compétition ne doit ni faire ni avoir fait l'objet d'un contrat d'édition ou d'une option auprès d'un éditeur. Celui-ci doit être aussi écrit en langue française et le manuscrit publié doit être un original. Il ne doit pas avoir été déjà publié sur KDP (la plateforme d'édition d'Amazon) ni avoir été publié via un autre site internet. Le livre doit être publié à la fois au format numérique et au format papier, il doit compter au moins 24 pages. La version numérique de votre livre doit être inscrite au programme KDP. Il faut inclure le mot « concourskdp » lors du changement de votre livre sur KDP. Le participant doit être le seul auteur légitime du manuscrit. L'inscription nécessite un compte Amazon et un compte KDP (Kindle Direct Publishing).

Chaque finaliste va recevoir un appareil Kindle oasis ainsi qu'une visibilité supplémentaire découlant des activités promotionnelles. Le lauréat bénéficiera quant à lui d'un dispositif marketing d'une valeur de 5 000 euros (ou l'équivalent dans une autre devise selon le pays de résidence) pour faire la promotion de son livre sur Amazon.fr et son manuscrit sera gratuitement publié en livre audio par Audible. Les Plumes des lecteurs et celles du jury seront également décernées.

Le concours les Plumes francophones Amazon est une initiative dédiée à la découverte de nouvelles productions littéraires, ouverte à tous les auteurs indépendants diffusant en français via KDP. L'événement vise à découvrir de nouveaux talents littéraires et à leur donner une visibilité auprès du grand public, il est gratuit.



Rosalie Bindika